



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

REUNION DES CLUBS LE 31 JANVIER 2014-Maison des Sports Le Mans

Présents : Gérard Lesourd, Michel Bellot, Denis Goupil, Mireille Touchard, Joël Rouault, Bernard Migot, Daniel Verdon, Emile Le Floch, Monique Frèrejacques, Bernard Sergent

Absent : Jean Charles Poupelin.

Invités : Anne Marie François, Benoist Doré.

34 Clubs présents sur 39 clubs sarthois. Un club absent excusé : Jeunes Vététistes Boesséens

Ordre du jour

Cette réunion a pour but de remettre aux clubs le calendrier du CODEP, les bombes de peinture, et de faire le tour d'horizon sur l'actualité cyclo touristique.

Gérard Lesourd présente aux clubs sarthois la présidente de la ligue des Pays de Loire : Anne-Marie François, élue suite à l'assemblée générale de la ligue qui s'est tenue le 24 novembre 2013 à Ernée.

Intervention de Benoist Doré de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

Benoist Doré présente le « guide pratique de l'association Pays de la Loire » gratuit, mis à disposition des associations.

Ce guide a pour but de venir en aide sur le fonctionnement, les acteurs, la communication, la réglementation, l'organisation des manifestations et le financement d'une association.

Benoist Doré présente également le fascicule « Mission d'Accueil et d'Information des Associations en Sarthe ». 10 points d'appui sont présents en Sarthe.

Commission féminine : Monique Frèrejacques

Challenge des féminines (route et VTT) : Monique Frèrejacques propose une nouvelle méthode sur la comptabilisation des participations des féminines aux randonnées routes et VTT. A partir de 2014, le club organisateur d'une randonnée devra faire parvenir à Monique Frèrejacques la liste nominative des participantes à la randonnée. La formule « carton à faire tamponner » par chaque féminine est abandonnée.

Balade des féminines 12, 13 et 14 juillet : Cette année, la balade des féminines se déroulera sur trois jours, en voyage itinérant à partir du Mans Stade de la Californie. La balade ira en direction de Sillé Le Guillaume. Deux parcours sont proposés : 70 et 100 km par jour. Les féminines qui ne souhaitent pas participer au voyage itinérant, pourront comme par le passé, faire la randonnée du dimanche et se rendre à Louplande. Retour tous ensemble vers Le Mans.

Toutes à Strasbourg 2016 : à l'image de « Toutes à Paris 2012 », Il est prévu un rassemblement des féminines qui se déroulera à Strasbourg le 5 juin 2016.

Commission formation : Michel Bellot

Michel Bellot commente le calendrier des formations inscrites au programme de 2014.

Il rappelle que pour accueillir des jeunes il existe 3 écoles de cyclotourisme dans la Sarthe ainsi que 3 PAJ (point d'accueil jeunes). 62 éducateurs assurent l'encadrement dont 9 moniteurs.

Dans le cadre de la formation une équipe technique départementale a été mise en place (ETD) ; elle est composée de 9 moniteurs.

Commission Tourisme : Michel Bellot

- Alain Auriault intègre la commission tourisme
- Vélo loisir en Sarthe en partenariat avec le Conseil Général de la Sarthe :
- Vélo route n°44 et N°47.
- 20 circuits sont répertoriés dans la Sarthe et représentent 2000 km

Programme 2014: -faire des liens dans la région du sud Sarthe ; compléter des circuits dans la région de Sablé sur Sarthe.

-vérifier les circuits qui ont été endommagés suite à la construction de la ligne TGV.

Randos permanentes : les clubs peuvent les inscrire sur le portail de « Vélo en France ».

Commission jeunes : Mireille Touchard

Programme 2014 :

- Critérium Départemental VTT du jeune Cyclotouriste à St Mars d'Outillé le samedi 22 mars 2014.
- Critérium Régional Route du jeune Cyclotouriste à La Flèche le samedi 12 avril.
- Finale du brevet d'éducation routière.
- Critérium Régional VTT du jeune Cyclotouriste à St Michel Mont Mercure les 17 et 18 mai 2014.
- Ernée-Mur de Bretagne 9 au 12 juillet.
- Semaine nationale Européenne des Jeunes du 12 au 20 juillet à Mur de Bretagne.
- Trait d'union Nantes (44) St Pourçain sur Sioule (03) 25 juillet au 03 août.

Commission photo : Bernard Migot

Bernard Migot rappelle que le règlement 2014 est consultable sur le site du CODEP et que le bulletin d'inscription est téléchargeable. Un exemple de trois photos est donné sur le thème 2014 : aube-aurore-crêpuscule.

Commission matériel

Les bombes de peintures commandées par les clubs sont livrées. Une facture a été remise à chacun des clubs concernés.

Commission calendrier : Denis Goupil

Organisation de randonnée :

Pour venir en aide aux clubs, les informations relatives à l'organisation d'une randonnée figurent sur le site.

- règlement pour l'organisation d'une randonnée.
- chartes des organisations, du développement durable et de la publicité.
- déclaration en préfecture, incidence Natura 2000, ONF.
- prise de connaissance de l'arrêté Primevère.

Commission VTT : Joël Rouault

19 manifestations sont programmées en 2014 dont 10 Trans Sarthe.

Nouveauté 2014 : Le club de Sillé Le Guillaume organise une randonnée nocturne (éclairage et gilet réfléchissant obligatoires).

Du 3 au 10 août 7 jours de VTT à la semaine fédérale (St Pourçain sur Sioule)

Du 14 au 18 août « maxi verte » à Albertville : 5 jours de VTT avec 3 circuits/jour.

3 circuits sont en cours de validation dans « Vélo en France »(site <http://sarthe.ffct.org/veloensarthe.htm#vel>)

Intervention de Bernard Sergent :

Bernard Sergent rappelle que la subvention de la DDCS (direction Départementale de la Cohésion Sociale) représente 20% du budget et qu'elle sera en baisse de 5% en 2014 pour la région Pays de Loire.

Dossier CNDS : envoi à tous les clubs du dossier pour une éventuelle demande de subvention. Le montant minimum des actions doit être de 3000€ et est subventionné à hauteur de 50% (soit minimum de 1500€). D'autre part, Bernard Sergent demande aux trésoriers des clubs de lui adresser le RIB de leurs clubs (afin de régler le plus possible par virement : gain en rapidité et en sécurité)

Sécurité : Gérard Lesourd

Attention en période de froid au risque du verglas ! prudence recommandée.

Message prioritaire de la Fédération : S E C U R I T E.

Tous les clubs doivent déclarer le délégué sécurité dans Gilda.

Risque cardio-vasculaire : une vidéo initiée par la fédération devra être présentée à tous les adhérents au cours de l'année 2014.

Présentation aux clubs de 3 vidéos à l'initiative de la Fédération et dont le thème est « sport santé ».

Actions du CDOS 2014: Gérard Lesourd

Osez bouger : travailler sur l'insertion de personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

Sarthe Destination Sport : reconduite de l'opération menée en 2013 dans les centres de loisirs pendant la période estivale

Sport en prison : favoriser la pratique du sport dans le milieu carcéral. Action difficile à mettre en œuvre pour la pratique du cyclotourisme. Privilégier des actions de travaux d'intérêts généraux.

Parcours d'activités physiques et santé (PAPS) : favoriser la pratique du sport en priorité aux médicaments.

Minibus : le CDOS met à disposition des clubs un minibus de 9 places pour permettre le transport de sportifs. Le retrait et le retour du minibus se fait à la Maison des Sports.

Manifestations sportives et convivialité : se référer au guide pratique de l'association pour respecter la réglementation en vigueur.

Formations du CDOS : elles sont accessibles à tous les licenciés.

Financement : les chèques vacances sont acceptés ainsi que les bons CAF pour le paiement de la licence.

Partenariat : partenariat avec la société Compte GPS Team sous la marque Two Nav pour les logiciels GPS.

Informations diverses : Gérard Lesourd

Semaine Fédérale : des navettes seront assurées entre St Pourçain et Vichy qui permettra à certains cyclos de se loger à Vichy.

Sport Scolaire un support d'aide de la Fédération est à l'étude pour aider les clubs à intervenir en milieu scolaire.

Convention pré-accueil : la fédération rémunère à hauteur de 150€ les clubs qui établissent une convention pré-accueil avec pour justificatifs les comptes rendus des 10 sorties.

PSGI : logiciel qui permet l'enregistrement des participants lors d'une randonnée sous présentation de la licence. Les clubs sont encouragés à l'utiliser ; le fichier est téléchargeable sur le site.

Questions diverses :

« La formule « grand braquet » a fortement augmenté en 2014 ! »

Réponse de Gérard Lesourd : le contrat Allianz a fait l'objet d'un appel d'offre par la Fédération et dont nous n'avons pas la maîtrise. La FFCT a choisi le moins disant. Des abus ont été constatés dans cette formule.

Fin de séance à 23h30

Le secrétaire : Daniel Verdon

Le président : Gérard Lesourd